

**Groupe scolaire
Jean de La Fontaine
Rue des bouviers
16230 MANSLE
05.45.20.02.20**

Compte rendu du conseil d'école du mardi 8 novembre 2022

Le 1er conseil d'école se déroule dans les locaux du groupe scolaire de 18h à 20h10.

Présents :

Parents : Mmes Barussaud, Généreux, Penaud, Pintureau, Tropée et M. Maire.

Enseignants : Mmes Viroulaud, Rouget, Leblay, Mico, Danède, Bergeon, Segeat, Moreau, Charial, Robert, Babaud (membre du RASED)

Élus : Mme Lemaire, M. Bouvron, Mme Faure, M. Chêne

Excusés : Mme Désémery, Decroix, Bernard, Denys, M. Croizard

1- Présentation du conseil d'école

Le règlement intérieur du conseil d'école est présenté.

Il est décidé que les votes se feront à main levée et que les convocations au Conseil d'école seront envoyés par mail. Le règlement intérieur au **Conseil d'École est voté adopté**. Le compte rendu du conseil d'école est réputé approuvé huit jours après l'envoi aux membres si aucune remarque n'est remontée.

2- Effectifs et organisation pédagogique

Actuellement, l'école comptabilise 201/202 élèves.

TPS	PS	MS	GS
12	41	19	20

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS 12
20	13	18	27	19	1

Les effectifs par classe d'âge sont hétérogènes et nous avons dû répartir les enfants dans de multiples classes à double niveaux.

La répartition choisie a donc été la suivante :

TPS PS	PS	PS MS	MS/GS	ULIS
Objectif : effectif réduit pour un accueil satisfaisant des 2 ans. 12TPS + 4 PS Total 16	26	11 PS + 15 MS Total 26	4 MS + 20 GS Total 24	12 (+1)
CP	CE1 CE2	CE2 CM1	CM1 CM2	
20	13 CE1 + 12 CE2	6 CE2 + 18 CM1	7 CM1 + 19 CM2	

		Total 25 (-1)	Total 26	
--	--	---------------	----------	--

Remarques :

1/ L'école a une classe ULIS, les élèves de cette classe ont vocation à être intégrés dans les autres classes le plus possible en fonction de leur capacité. C'est l'enseignante d'ULIS en collaboration avec les enseignantes qui détermine les inclusions. Une élève de CE2 CM1 est en décrochage dans la classe d'ULIS. Cela permet d'apporter à l'élève un enseignement le plus près possible de ses besoins dans le cadre d'un groupe d'élèves, en atelier.

2/ L'école accueille 20 élèves reconnus avec un handicap. Les 12 élèves d'ULIS et 8 élèves hors ULIS qui bénéficient d'une aide humaine supplémentaire. 3 AESH travaillent à temps plein sur l'école et 2 AESH travaillent dans notre établissement et un collège.

Une AESH est à temps plein en ULIS, 2 AESH à temps plein et 2 AESH à temps partagé partagent leur temps sur 7 élèves.

La dotation en AESH est peu satisfaisante pour accompagner correctement les enfants notifiés.

3. Situation liée au COVID

Nous vivons toujours selon les aléas du protocole.

La rentrée s'est faite avec le niveau 1 du protocole (vert).

Les consignes sont :

- Maintien du lavage des mains et de l'aération
- port du masque plus obligatoire pour les enfants en élémentaire
- plus de limitation de brassage

A la cantine, nous appliquons toujours le protocole niveau 4. Les enfants passent par 2 classes et ont une place attitrée afin de pouvoir lister avec qui ils mangent en cas de cas contact. Nous avons choisi cette solution pour éviter la panique organisationnelle en cas de changement brusque de niveau du protocole.

Ainsi les classes de CP, de CE1/CE2 sortent à 11h50 et rentrent à 13h20 pour permettre 3 services de cantine de façon plus fluide. Il en est de même pour les classes de PS et de TPS/PS qui sortent à 11h45. Certains enfants étant à la garderie tôt le matin, pourraient avoir une 'fringale', notamment ceux qui sont au dernier service de restauration scolaire. Une collation peut-elle être envisagée pour ces enfants ? A réfléchir pour les classes concernées.

Les informations nous parviennent essentiellement par les médias.

L'entrée et la sortie des classes continuent donc de se faire par 3 entrées distinctes et les parents ne rentrent pas dans l'école sans y avoir été invités.

Remarque de parent élu : la rue des Bouviers est très dangereuse pour l'accompagnement des élèves de Maternelle (circulation dense, regroupement sur les trottoirs, travaux...).

4. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été envoyé aux parents élus. Il est soumis à discussion.

Quelques modifications :

- matériel non autorisé : tout appareil connecté est interdit dans l'école
- nouveau paragraphe quant aux dispositions au sujet du harcèlement scolaire ou intimidation

Le règlement intérieur est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

La question des rencontres parents-enseignant est posée, à savoir si elles étaient systématiques ou pas. L'APE est souvent sollicitée par des familles pour des affaires concernant l'école (photos scolaires, absence d'enfant...). Le cahier de liaison n'est pas toujours utilisé pour communiquer. Ces rencontres sont systématiques au début d'année en CP et CE1 pour présenter aux familles les résultats des évaluations nationales :

- résultats CP en Français plus fragiles qu'en Mathématiques
- résultats CE1 faibles en fluence (vitesse et justesse) et en repérages numériques sur une ligne graduée. Points forts : la compréhension et l'encodage en Français et le calcul mental, l'addition et la résolution de problèmes en Mathématiques.

Chaque classe propose aussi une réunion de rentrée aux familles. Elles ont eu lieu le lundi 19/09 pour les classes maternelles et le jeudi 22/09 pour les classes élémentaires. Malheureusement la participation des familles est très faible.

En TPS, la maîtresse reçoit aussi systématiquement les familles pour faire un point au bout de trois semaines sur l'adaptation à la vie de l'école. Toutes les familles ont été rencontrées (sauf 1).

En maternelle, une rencontre sera proposée en 3ème période pour faire un point.

Pour le reste les enseignants rencontrent les familles sur rendez-vous à l'initiative des enseignants ou des parents par un mot dans le cahier de liaison.

5. Présentation du programme Phare

Lecture par la directrice du protocole national sur la gestion des situations de harcèlement à l'école.

Formation prévue pour la Directrice au cours de l'année.

6. Les 30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes (APQ)

Objectifs : réduire la sédentarité des enfants

prévenir les problèmes de santé des enfants

Organisation d'activités sur les temps périscolaires (matériels, ressources humaines).

Séances quotidiennes de motricité pour les élèves de Maternelle.

Séances d'EPS en élémentaire.

7. Garderie et devoirs

Avec le protocole, la garderie sépare les enfants en groupe, les grands jouent dehors quand le temps le permet et les petits jouent à l'intérieur.

Certains grands souhaiteraient faire leur devoir ou rester tranquilles à lire un livre et cette organisation les en empêcherait.

Des parents ont interpellé l'école et la mairie sur la possibilité de rester dans les locaux pour faire les devoirs.

Il est bien évident qu'on ne peut pas dire non à un enfant qui veut lire ou faire ses devoirs seul. Cependant la garderie ne dispose pas de personnel en quantité suffisante pour assurer une aide aux devoirs et ce n'est pas ce qui est demandé par les parents d'élève. Donc les enfants qui souhaitent commencer leurs devoirs pourront le faire mais en autonomie. Tous les enfants ne sont pas capables de rester en autonomie mais ceux qui le souhaitent et en sont capables, pourront se voir attribuer des tables sous le préau ou dans une salle à l'abri. Malgré toutes les bonnes intentions, le problème réside dans la surveillance par un adulte d'un groupe d'enfants.

8. Projet d'école 2022/2023... actions et sorties en lien avec ce projet

L'évaluation d'écoles du secteur de collège de Mansle devra nous permettre d'élaborer le nouveau projet d'école qui fixe les grands axes de travail et décrit les objectifs et les activités proposées pour les atteindre.

Sorties réalisées ou à venir :

Sorties des classes Maternelles :

- 16/01 : spectacle « les petites géométries »
- 14/03 : spectacle « drôle d'oizo »
- décembre : séance cinéma
- fin février : projet cirque avec une sortie en juin pour l'aboutissement

Sorties des classes de CP/CE1/CE2

- nov-déc : CP : intervention d'une association le carré bouge
intervention des infirmières autour du sommeil et des écrans
- déc : CP : spectacle à La Rochefoucault
- janv : CP/ULIS : intervenant Basket
- Fin février : projet cirque

Classes de CE2/CM :

nov-déc : tissage

septembre : handball (club de Mansle)

21 nov : Théâtre à Rouillac

nov : intervention des infirmières auour du bien-être

Prévision d'une sortie zoologique (Chizé)

Proposition d'un projet chorale, d'un projet fédérateur en Arts visuels par la classe Ulis, d'un projet d'embellissement de la cour

Ulis :

cycle basket

visite du FRAC

21/11 : spectacle

Projet peinture avec un artiste de St Amant de Boixe dans son atelier + visite de l'Abbaye

Proposition de l'OCCE d'intervenir autour des jeux de coopération.

Toute autre opportunité sera saisie par l'équipe.

Attention : en raison de la fermeture de la piscine de Ruffec, seulement 3 séances sont proposées.

Le choix est donc fait d'annuler car cela ne permet pas de suivre un cycle natation porteur de sens. Contacts vont être pris auprès d'autres lieux (Civray ? Chasseneuil ?)

L'ensemble des projets est essentiellement financé par l'APE puis par la coopérative scolaire, les subventions communales ou autres (dons).

Les souscriptions volontaires des familles se font de plus en plus rares. Pourtant, elles permettent de financer une partie des sorties.

Intervention de la Mairie

- réfection de la salle du crayon terminée
- ateliers poursuivis à la médiathèque (succès auprès des élèves)
- liens de proximité avec la Mairie et les agents
- action 'fruits' en collation à la récréation en réflexion
- gaspillage alimentaire observé à la cantine

Demandes spécifiques de l'école :

- compte des photocopies couleurs à débloquer avant la rentrée de septembre pour préparer les outils. Mme Lemaire suggère de le spécifier sur la liste des travaux d'été.

Serait-il possible d'envisager une augmentation du quota de photocopies couleurs ?

- passoire thermique des classes (mauvaise étanchéité des portes et fenêtres). De plus les classes de CP et CE2/CM1 sont inondées quand il pleut (l'eau passe sous les fenêtres et les portes)
- faire des abords de l'école une zone non-fumeur (sera à l'ordre du jour du conseil municipal du 21 novembre)

Remerciements de l'équipe enseignante pour l'ensemble des actions réalisées par la municipalité

Intervention de l'APE

L'école remercie l'APE pour son investissement important qui permet de financer les sorties. Sans son soutien l'école n'aurait pas les moyens de sortir.

Cette année l'APE va investir 5 000 euros dans les projets. A la suite du loto, une autre enveloppe financière pourra être envisagée.

L'APE a pu reconstituer un bureau avec de nouvelles forces. M. Chêne en est président. Le bureau se réjouit de l'arrivée des nouveaux membres actifs. Elle propose de nombreuses actions qui demandent aux membres beaucoup d'investissement, de temps et d'énergie.

L'APE a aussi un blog et des comptes Facebook ou Instagram. L'adresse de leur blog sera mise sur le blog de l'école.

Mme Tropée regrette que les engagements de certains parents ne furent pas honorés pour le 'vide ta chambre' dans la réalisation de pâtisseries, vendues au profit des écoles. Cela a induit des dépenses

supplémentaires non prévues par l'APE.

L'action 'benne à papier' a bien fonctionné. Malheureusement la collecte s'est faite au moment où les prix étaient au plus bas.

Actions renouvelées : ventes de galettes St Michel, Tombola, Kermesse (17 juin), opération objets à fabriquer pour la fête des mères, vente de décorations de Noël...

9- PPMS

La directrice annonce que les PPMS sont à jour.

Le PPMS régit la sécurité dans les établissements scolaires et doit être revu et corrigé chaque année.

Il se compose de deux documents : le PPMS risques majeurs et le PPMS intrusion/attentat. Il organise la sécurité sur l'ensemble du temps scolaire et périscolaire.

Plusieurs situations sont envisagées :

- évacuation incendie 26/09/22 (involontaire mais réalisée quand même)
- confinement en cas de toxicité de l'air et/ou tempête
- confinement en cas d'intrusion : 19/10/22 (à 10 h)
- évacuation en cas de d'attaque violente

Un plan est rédigé pour chaque cas.

Ce plan est transmis à l'inspection, à la mairie et aux services de gendarmerie.

Une alerte confinement est prévue avant Noël.

Questions diverses parvenues :

Lecture d'une motion au sujet de la situation des rased (cf pièce jointe)